

# COMPTE-RENDU DE REUNION

Date- 18/09/08

Objet : Réalisation d'une étude de zone

Participants : Liste jointe

Excusés : M. CARDOT (CCCO) - M. CUNNY (APPA) – MM. RIQUART ET SARELS (DRIRE)

Tour de table et présentation des participants.

Les différents collèges sont représentés (voir liste des participants jointe). On note également la participation de spécialistes comme l'ATMO, la DDASS, Ecole des Mines, l'INERIS ...

Présentation de l'ATMO Nord Pas de Calais représentée par Melle Tiphaine DELAUNAY.

Enoncé de l'ordre du jour.

L'objectif de la réunion est présenter une étude environnementale sur une zone de 15 km x 15 km comprenant notamment les communes de Denain, Douchy, Aniche ou Hornaing. Cette zone a la particularité de connaître une activité industrielle historiquement importante, d'être fortement urbanisée (population dense autour de Douchy et Denain, passage de l'A2) et d'avoir fait l'objet ponctuellement de mesures dans l'environnement ou de signalements sanitaires qui ont pu inquiéter (détection de cas de plombémies par exemple). L'objectif de l'étude est ainsi de faire un point sur l'état de l'environnement de la zone, en relation avec la prévention des risques sanitaires. Sa réalisation est notamment souhaitée par les collectivités.

## **1) Présentation du cahier des charges et commentaires**

Introduction de la démarche et présentation du cahier des charges par Fantine LEFEVRE

Les industriels souhaitent des précisions sur les signalements sanitaires évoqués.

Une remarque est formulée sur le choix porté vers une étude très exhaustive et longue plutôt que l'orientation vers des problèmes signalés plus spécifiques.

L'étude pourra se concentrer par la suite sur certaines substances mais dans cette phase de démarche il semble opportun de ne pas cibler de façon restrictive pour éviter le risque de passer à coté de quelque chose d'important.

Le représentant de l'Inéris évoque même la possibilité de mettre à profit cette étude pour réaliser un projet plus ambitieux, car c'est la première étude des risques sanitaires de zone basé sur la méthodologie des sites et sols pollués.

La définition et les motivations qui ont conduit au périmètre retenu dans l'étude sont évoquées.

Le périmètre de 15 km est apparu de bonne dimension. Ce périmètre peut néanmoins être amené à évoluer par la suite.

La durée probable d'une telle étude est estimée à environ 2 ans.

Beaucoup d'études et de mesures ont déjà été réalisées dans le secteur de la 1<sup>ère</sup> phase de l'ERS, elles seront versées au dossier (études réalisées par les industriels, mesures et campagnes confiées à l'ATMO, études historiques ....) ne doivent pas être refaites les données seront réutilisées.

L'étude fera la distinction entre le « poids » du passé industriel de la zone et la pollution actuelle. La pollution historique sera ainsi prise en compte dès la 1<sup>ère</sup> phase.

## **2) Organisation et financement**

Cahier des charges scindé en plusieurs phases.

Appel d'offres par phases avec une volonté d'avancer par étape.

L'engagement avec l'organisme retenu ne se fera que sur la réalisation du premier lot.

Les industriels s'interrogent sur les sources de financement de cette étude dont le coût devrait être très élevé. Le S3PI se propose de préconsulte différents bureaux d'études afin d'estimer le coût global de l'ERS.

Le S3PI HCD sollicitera une aide financière auprès des ministères concernés des collectivités territoriales et les industriels seront également sollicités. Un plan de financement précis sera proposé par le S3PI.

### **3) Observations générale des participants**

Les industriels soulignent qu'une telle étude collective doit permettre de les soulager par la réduction des demandes d'études plus spécifiques.

### **4) Communication des documents et transparence**

Les industriels fourniront au S3PI les documents en leur possession nécessaires à l'étude.

La démarche est transparente et les résultats seront communiqués à tous.

Elle est menée par le S3PI HCD et non par l'administration (le S3PI n'est pas l'administration)

### **5) Planning**

Il est convenu de créer un comité de pilotage constitué des représentants des 4 collèges. Chaque collège désignera 2 représentants et 2 suppléants.

Chaque collège communiquera les coordonnées de ses représentants au S3PI au plus tôt

Un premier comité de pilotage se réunira le mardi 27 janvier 2009 à 16 h 30 dans les locaux de la DRIRE à Valenciennes

#### **S3PI Hainaut Cambrésis Douaisis**

##### **Responsable :**

M. Olivier MESUREUR tel : 03.27.21.05.15 Mail : [olivier.mesureur@industrie.gouv.fr](mailto:olivier.mesureur@industrie.gouv.fr)

##### **Secrétariat :**

Mme Françoise LEBRUN tel : 03.27.21.31.80 Mail : [francoise.lebrun@industrie.gouv.fr](mailto:francoise.lebrun@industrie.gouv.fr)

## PARTICIPANTS DU 18/09/2008

Sous Préfecture	Mme		GHILBERT
De Douai	Mr		LESUR
CAPH	Mr	Sébastien	TOUZE
	M	H	MORTELETTE
Ecole des mines			
de Douai	Mr	Laurent	ALLEMAN
DDASS	Mr	Olivier	SAVY
S3PI	Mr	Jean-Marc	PENIN
	Mme	Françoise	LEBRUN
DRIRE	Mle	Stéphanie	LAMAND
	Mle	Fantine	LEFEVRE
	Mr	Bernard	DUHOUX
CIRE	Mr	Christophe	HEYMAN
INERIS	Mr	André	THOUZEAU
GIQASSE	Mr	Christian	LEBRUN
APRES	Mr	Gaston	COCHETUEUX
SNET	Mr	Frédéric	HACHEZ
Centrale			
Bouchain	Mr	Denis	FLORENTY
AGC			
AUTOMOTIVE	M	Sébastien	LECRY
	Mr	Hocine	HADDAD
UIOM de Douchy	Mr	Pierre	DOREL
les Mines			
SNCZ	Mr	Marc	DUMAINE
SURCHISTE	Mr	JEAN RODOLPHE	MIS
ATMO	MLE	Tiphaine	DELAUNAY
MNLE sensée-			
Douaisis	Mr	Gustave	HERBO
	Mle	Morgane	LE BRETON
ISA Institut			
sup.d'agriculture	Mr	Francis	DOUAY
SIAVED	M	Bernard	NICAULAND
Denain Ecologie	M	Pierre	BORDEYNE